



ORDER/ADDRESS OF THE HOUSE OF COMMONS
ORDRE/ADRESSE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Q-2978	Ms. Lewis (Haldimand-Norfolk)	Sep 17, 2024 / Le 17 sept. 2024
--------	-------------------------------	---------------------------------

RETURN BY THE LEADER OF THE GOVERNMENT IN THE HOUSE OF COMMONS
DÉPÔT DE LA LEADER DU GOUVERNEMENT À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Mr. Lamoureux

PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

November 4, 2024 / Le 4 novembre 2024

(TABLED FORTHWITH /DÉPOSÉ AUSSITÔT)



INQUIRY OF MINISTRY

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION	BY / DE	DATE
Q-2978	Ms. Lewis (Haldimand—Norfolk)	September 17, 2024

Reply by the Minister of Health
Réponse du ministre de la Santé

Signed by Mr. Yasir Naqvi

PRINT NAME OF SIGNATORY INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE	SIGNATURE MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE
--	--

QUESTION

With regard to the government’s response to the COVID-19 pandemic and the One Health approach: (a) has the government undertaken a formal and public review of Canada’s whole-of-government pandemic response to learn from the past and inform future national pandemic planning; (b) if the answer to (a) is negative, what are the reasons; (c) if the answer to (a) is negative, when will the government conduct a formal and public review of Canada’s whole-of-government pandemic response; (d) how does the government define a pandemic; (e) what is the government’s current policy with regard to the One Health approach; (f) how does the government define One Health; (g) if this term is not defined by the government, what are the parameters by which it plans to ensure compliance with the World Health Organization’s International Health Regulations and the Pandemic prevention, preparedness and response accord; (h) how will the government implement a One Health approach as part of its public health planning in the future; and (i) what is the extent to which efforts to reduce greenhouse gas emissions will be included in the government’s One Health approach?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

☒

TRANSLATION
TRADUCTION

☐

Public Health Agency of Canada

(a) There have been a number of reviews and reports which discuss Canada’s COVID-19 response and identify best practices and lessons learned across different departments, such as, [Public Health Agency of Canada’s COVID-19 Response: Lessons Learned](#).

Protecting the health and safety of Canadians remains a top priority for the Government of Canada and this includes ensuring preparedness for future pandemics and global health events. Lessons learned from the COVID-19 pandemic response and other recent public health events are informing Canada’s ongoing preparedness and response, including the need to revitalize pandemic preparedness planning for Canada by leveraging the Canadian Pandemic Influenza Preparedness: Planning Guidance for the Health Sector (CPIP) and lessons learned to develop Canada’s Pandemic Preparedness Plan (CPPP).

(b) & (c) N/A

(d) The Public Health Agency of Canada (PHAC) supports the definition of a pandemic as described in the [International Health Regulations](#). According to the International Health Regulations, a “pandemic emergency” is a communicable disease that:

- (1)

has, or is at high risk of having, wide geographical spread to and within multiple States;
- (2)

exceeds or is at high risk of exceeding the capacity of health systems to respond in those States;
- (3)

causes, or is at high risk of causing, substantial social and/or economic disruption, including disruption to international traffic and trade; and
- (4)

requires rapid, equitable and enhanced coordinated international action, with whole-of-government and whole-of-society approaches.

(e) The One Health approach grounds how the federal Health Portfolio works horizontally and collaboratively with other federal departments and across disciplines on a range of infectious diseases. This work draws on expertise from human, animal, and environmental health that ranges from federal, provincial and territorial governments, academia, non-governmental organizations, and international partners.

The One Health Approach is essential to prepare, prevent, and respond to domestic and global health threats. One Health centers on coordination, communication, and collaboration across human, animal and environmental health partners to address complex issues such as antimicrobial resistance (AMR), zoonotic infectious diseases (e.g., avian influenza, Lyme disease), wildlife health, food safety and security, and the impacts of climate change.

The government advances One Health priorities and coordinated actions across federal departments through a Interdepartmental Deputy Minister Committee on One Health, with representation from 13 federal departments spanning human, animal and environmental sectors.

The Health Portfolio works with numerous partners to help advance One Health through key functions that include:

- Monitoring and Data Sharing
- Lab Diagnostics
- Surveillance and Epidemiology
- Engagement Activities
- Risk Communication
- Science and Research
- Policy and Legislation

(f) The federal Health Portfolio, in line with federal government departments, has adopted and uses the One Health definition (see below) developed by the One Health High-Level Expert Panel of the Quadripartite Organizations that include the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), the United Nations Environment Programme (UNEP), the World Health Organization (WHO), and the World Organization for Animal Health (WOAH).

***One Health** is an integrated, unifying approach that aims to sustainably balance and optimize the health of people, animals and ecosystems.*

It recognizes the health of humans, domestic and wild animals, plants, and the wider environment (including ecosystems) are closely linked and inter-dependent.

The approach mobilizes multiple sectors, disciplines and communities at varying levels of society to work together to foster well-being and tackle threats to health and ecosystems, while addressing the collective need for clean water, energy and air, safe and nutritious food, taking action on climate change, and contributing to sustainable development.

(g) Federal government departments use the internationally accepted definition of One Health developed by the One Health High-Level Expert Panel of the Quadripartite Organizations.

The Pandemic Agreement is still under development and Canada supports the inclusion of measures to operationalize the One Health approach to pandemic prevention, preparedness, and response. As negotiations progress, the Government of Canada will continue to carefully consider its potential impact on our existing domestic laws, policies, and practices and if there is a need to make changes at the domestic level to implement our international obligations.

The term and concept of “One Health” do not appear in the International Health Regulations or the recently adopted amendments. The Government will continue to implement the International Health Regulations according to its international and domestic commitments.

(h) Canada is committed to applying a One Health approach to its public health planning on infectious diseases, including pandemic preparedness, recognizing the interconnectedness of human, animal, and environmental health. This holistic approach recognizes that the health of people is intrinsically linked to the health of animals and ecosystems. Specifically, PHAC implements this approach through the following activities:

- **Conducting surveillance, modeling, and laboratory diagnostics:**
 - PHAC’s surveillance systems help to facilitate the early detection of infectious diseases and help to inform public health actions.
 - PHAC works closely with federal, provincial and territorial partners to support national surveillance.
 - PHAC’s robust laboratory diagnostics help provide timely detection of infectious diseases.

- Collecting and analyzing data helps identify potential outbreaks and allows for timely interventions, and active prevention.
- **Engaging, collaborating, and coordinating among various domestic and international stakeholders across the human-animal-environmental interface.**
 - PHAC engages with both domestic and international One Health partners, including government agencies, academia, professional, NGO and industry stakeholders.
- **Providing clear and timely risk communication during public health outbreaks.**
 - PHAC provides clear and timely communication and evidence-based risk assessments to help curb misinformation and help Canadians and health professionals make well-informed decisions for them to be able to take preventative measures to prevent against illness and diseases.
- **Building on preparedness activities to respond effectively to outbreaks with pandemic potential.**
 - PHAC continues to enhance its capacity to properly respond to outbreaks, including through the development of preparedness and response plans, scenarios, tabletop exercises and relevant infectious disease guidance with One Health partners.
- **Continuing research and innovation to improve understanding of diseases and develop new tools and strategies for prevention and control.**
 - PHAC is constantly monitoring new and evolving science to help inform current and future public health activities.
 - PHAC continues to participate in horizontal science coordination and expert engagement to enable evidence-based approach to health threats and pandemic response.



INQUIRY OF MINISTRY

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION Q-2978	BY / DE Mme Lewis (Haldimand—Norfolk)	DATE Le 17 septembre 2024
--	--	------------------------------

Reply by the Minister of Health
Réponse du ministre de la Santé

Signé par M. Yasir Naqvi

PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

En ce qui concerne la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 et l'approche « Une seule santé » : a) le gouvernement a-t-il entrepris un examen officiel et public de la réponse pangouvernementale du Canada à la pandémie afin de tirer les leçons du passé et d'éclairer la planification nationale future en cas de nouvelle pandémie; b) si la réponse en a) est négative, pour quelles raisons; c) si la réponse en a) est négative, quand le gouvernement entreprendra-t-il un examen officiel et public de la réponse pangouvernementale du Canada à la pandémie; d) comment le gouvernement définit-il une pandémie; e) quelle est la politique actuelle du gouvernement en ce qui concerne l'approche « Une seule santé »; f) comment le gouvernement définit-il l'approche « Une seule santé »; g) si le gouvernement n'a pas de définition pour ce terme, quels sont les paramètres lui permettant de s'assurer qu'il respecte le Règlement sanitaire international de l'Organisation mondiale de la Santé et l'Accord mondial sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies; h) comment le gouvernement mettra-t-il en œuvre l'approche « Une seule santé » dans sa planification future de la santé publique; i) dans quelle mesure les efforts destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre seront-ils pris en compte dans l'approche « Une seule santé » du gouvernement?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

☐

TRANSLATION
TRADUCTION

☒

Agence de la santé publique du Canada

a) Il y a eu un certain nombre d'examens et de rapports portant sur la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19 et indiquant les meilleures pratiques et leçons dégagées par les différents ministères, comme la [Réponse de l'Agence de la santé publique du Canada à la COVID-19 : Leçons apprises](#).

La protection de la santé et de la sécurité de la population canadienne reste une priorité absolue pour le gouvernement du Canada, ce qui comprend le fait d'être prêt à faire face à de futures pandémies et à des événements en matière de santé mondiale. Les leçons tirées de la réponse à la pandémie de COVID-19 et d'autres événements récents en matière de santé publique influencent la préparation et la réponse actuelles du Canada. Elles font notamment ressortir la nécessité de revitaliser la planification de la préparation en cas de pandémie au Canada en tirant parti du document intitulé « Préparation du Canada en cas de grippe pandémique : Guide de planification pour le secteur de la santé (GPSS) » et des leçons tirées pour élaborer le Plan de préparation aux pandémies du Canada (PPPC).

b) et c) S.O.

d) L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) approuve la définition de pandémie qui se trouve dans le [Règlement sanitaire international](#). Selon le *Règlement sanitaire international*, une « urgence due à une pandémie » est une maladie transmissible :

- 1) qui s'étend ou risque fortement de s'étendre à plusieurs États ou à l'intérieur de plusieurs États;
- 2) pour laquelle les systèmes de santé de ces États n'ont pas ou risquent fortement de ne pas avoir les capacités d'agir;
- 3) qui cause ou risque fortement de causer des perturbations sociales et/ou économiques importantes, notamment d'entraver le trafic et le commerce internationaux;
- 4) qui nécessite une action internationale rapide et équitable mieux coordonnée s'appuyant sur la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics et de la société.

e) L'approche « Une seule santé » explique comment le portefeuille fédéral de la santé travaille horizontalement et en collaboration avec d'autres ministères fédéraux et dans différentes disciplines sur

une série de maladies infectieuses. Ce travail s'appuie sur l'expertise en matière de santé humaine, animale et environnementale des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des universités, des organisations non gouvernementales et des partenaires internationaux.

L'approche « Une seule santé » est essentielle pour se préparer, prévenir et répondre aux menaces sanitaires nationales et mondiales. Elle est axée sur la coordination, la communication et la collaboration entre les partenaires de la santé humaine, animale et environnementale afin de résoudre des problèmes complexes tels que la résistance aux antimicrobiens, les maladies infectieuses zoonotiques (p. ex. la grippe aviaire, la maladie de Lyme), la santé des espèces sauvages, la salubrité des aliments, la sécurité alimentaire et les effets du changement climatique, etc.

Le gouvernement fait avancer les priorités de « Une seule santé » et coordonne les actions entre les ministères fédéraux par l'intermédiaire d'un comité interministériel des sous-ministres sur « Une seule santé », composé de représentants de 13 ministères fédéraux couvrant les secteurs humain, animal et environnemental.

Le portefeuille de la Santé collabore avec de nombreux partenaires pour faire progresser l'initiative « Une seule santé » grâce à des fonctions clés telles que les suivantes :

- surveillance et partage des données;
- diagnostic en laboratoire;
- surveillance et épidémiologie;
- activités de mobilisation;
- communication des risques;
- science et recherche;
- politiques et lois.

f) Le portefeuille fédéral de la Santé, de même que les ministères fédéraux, a adopté et utilise la définition de « Une seule santé » (voir ci-dessous) élaborée par le groupe d'experts de haut niveau « Une seule santé » de l'alliance quadripartite, qui réunit l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OSAH).

« Une seule santé » est une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes.

Elle reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large (y compris les écosystèmes) est étroitement liée et interdépendante.

L'approche mobilise de multiples secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société afin qu'ils travaillent ensemble pour favoriser le bien-être et lutter contre les menaces qui pèsent sur la santé et les écosystèmes, tout en répondant au besoin collectif d'eau, d'énergie et d'air propres, d'aliments sûrs et nutritifs, en prenant des mesures pour lutter contre le changement climatique et en contribuant au développement durable.

g) Les ministères fédéraux utilisent la définition internationalement acceptée de « Une seule santé » élaborée par le groupe d'experts de haut niveau « Une seule santé » de l'alliance quadripartite.

L'accord sur les pandémies est encore en cours d'élaboration, et le Canada soutient l'inclusion de mesures visant à opérationnaliser l'approche « une seule santé » dans la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies. À mesure que les négociations progressent, le gouvernement du Canada continuera d'examiner attentivement l'effet potentiel de l'accord sur les lois, politiques et pratiques nationales existantes et s'il est nécessaire d'apporter des changements au niveau national pour mettre en œuvre nos obligations internationales.

Le terme et le concept « Une seule santé » n'apparaissent pas dans le *Règlement sanitaire international* ni dans les amendements récemment adoptés. Le gouvernement continuera à mettre en œuvre le *Règlement sanitaire international* conformément à ses engagements internationaux et nationaux.

h) Le Canada s'est engagé à appliquer l'approche « Une seule santé » à sa planification en matière de santé publique pour les maladies infectieuses, y compris la préparation à une pandémie, en reconnaissant l'interdépendance de la santé humaine, animale et environnementale. Cette approche holistique reconnaît

que la santé des personnes est intrinsèquement liée à la santé des animaux et des écosystèmes. Plus précisément, l'ASPC met en œuvre cette approche par le biais des activités suivantes :

- **Surveillance, modélisation et diagnostics en laboratoire :**
 - Les systèmes de surveillance de l'ASPC contribuent à faciliter la détection précoce des maladies infectieuses et à éclairer les actions de santé publique.
 - L'ASPC travaille en étroite collaboration avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux pour soutenir la surveillance nationale.
 - Les solides diagnostics de laboratoire de l'ASPC permettent de détecter rapidement les maladies infectieuses.
 - La collecte et l'analyse des données permettent d'identifier les épidémies potentielles, d'intervenir en temps utile et d'assurer une prévention active.
- **S'engager, collaborer et coordonner entre les différentes parties prenantes nationales et internationales dans l'interface homme-animal-environnement.**
 - L'ASPC collabore avec les partenaires nationaux et internationaux de « Une seule santé », y compris les agences gouvernementales, les universités, les professionnels, les ONG et les acteurs de l'industrie.
- **Communiquer clairement et rapidement sur les risques lors des épidémies de santé publique.**
 - L'ASPC fournit en temps utile des communications claires et des évaluations des risques fondées sur des données probantes afin de lutter contre la désinformation et d'aider les Canadiens et les professionnels de la santé à prendre des décisions en connaissance de cause afin qu'ils soient en mesure de prendre des mesures préventives pour éviter les maladies.
- **S'appuyer sur les activités de préparation pour répondre efficacement aux épidémies présentant un risque de pandémie.**
 - L'ASPC continue de renforcer sa capacité à réagir adéquatement aux épidémies, notamment en élaborant des plans de préparation et d'intervention, des scénarios, des exercices de simulation et des orientations pertinentes en matière de maladies infectieuses avec les partenaires de « Une seule santé ».
- **Poursuivre la recherche et l'innovation afin d'améliorer la compréhension des maladies et de développer de nouveaux outils et stratégies de prévention et de contrôle.**
 - L'ASPC suit en permanence l'évolution de la science afin d'éclairer les activités actuelles et futures en matière de santé publique.
 - L'ASPC continue de participer à la coordination scientifique horizontale et à la consultation d'experts afin d'adopter une approche fondée sur des données probantes pour faire face aux pandémies et aux autres menaces pour santé.